



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collectivité bénéficiaire : SYNDICAT DE LA DIEGE

Opération : création d'une aire de stationnement au siège du Syndicat de la Diège (parcelle Al 341)

**Ce projet est financé par l'Etat
au titre de la DETR 2024**



Dépenses € HT prévues : 135 830 €

Taux attribué : 35 %

Subvention attribuée : 47 540,50 €

Co-financeur : sans objet